

# Le “GENDER”, la Suisse emboîte le pas ☹ !

Les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Suède, de l'Espagne, (je suppose que la liste n'est pas complète) ont adopté ces dernières années des lois et différents programmes dont le but est de promouvoir l'Identité de Genre. **La Suisse** y travaille aussi depuis plusieurs années et cherche par la prochaine votation qui aura lieu [le 22 septembre](#) à contraindre par voie détournée ses citoyens à adopter cette idéologie du genre.

## De quoi s'agit-il ?

### **Genre**

*Le genre est un système hiérarchique de normes de sexe. Il s'appuie sur la croyance en « LA différence des sexes », c'est à dire sur un « système d'idées, d'opinions, de croyances selon laquelle il n'existe que deux sexes radicalement différents mais complémentaires » (Cendrine Marro) et il légitime les inégalités entre les hommes et les femmes en les faisant passer pour naturelles.*

Le Syndicat national (français) unitaire des instituteurs, professeurs des écoles a édité en mai 2013 à l'attention des enseignants un dossier d'apprentissage intitulé : Éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire<sup>1</sup>. Cette définition (en italique) révisée du mot “genre” se trouve dans le glossaire de ce dossier en page 192.

Cette théorie du “Gender” née aux États-Unis et menée par un courant féministe radicale s'est développée dans les années 1990. A l'occasion de la 4e conférence mondiale sur les femmes, organisée par l'Onu en 1995, ce concept s'est peu à peu imposé dans le vocabulaire international, largement relayé depuis par le Parlement Européen et les lobbies LGTB<sup>2</sup>. Cette théorie a pour objectif de repenser les rapports homme-femme à partir d'une déconstruction de leur identité. Selon cette théorie les inégalités entre l'homme et la femme et le rejet par la société des LGTB<sup>2</sup> sont liés au concept masculin-féminin dénoncé par eux comme un stéréotype. Selon leurs pensées, soi-disant étayées par des études très sérieuses, les différences entre les hommes et les femmes, entre le masculin et le féminin, ne sont pas fondées sur la nature et la naissance, mais sont historiquement construites et socialement reproduites. Ainsi lorsqu'un enfant naît avec un sexe masculin, il n'est pas pour autant masculin mais il devra au cours de son développement choisir son identité sexuelle et son orientation sexuelle. Ceci ne se fera plus entre la possibilité d'être un homme (masculin) ou une femme (féminin), mais le choix de son identité de genre se fera entre plusieurs possibilités : *hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, transsexualité, intersexualité, transgenre* (page 41, Document établissant les bases d'une éducation sexuelle à l'école<sup>1</sup>, Centre de compétences pour l'éducation sexuelle à l'école, Haute École Pédagogique de Suisse centrale PHZ, Haute École de Lucerne à la demande de l'Office Fédéral de la Santé Publique).

### **Nos enfants : ni fille ni garçon**

*Le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle, mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou de féminin. Cette identité sexuelle, construite tout au long de notre vie, dans une interaction constante entre le biologique et contexte socioculturel, est pourtant décisive dans notre positionnement par rapport à l'autre. Devenir un individu sexué fait partie intégrante de la construction identitaire. » Manuel Hachette manuel scolaire pour les lycéens de 1<sup>ère</sup> en France*

Les pays qui adoptent cette idéologie du genre recommandent aux enseignants de ne plus nommer les enfants par le terme garçon ou fille mais par des termes neutres. Par exemples il faudra les appeler par les enfants, les petits... En Suède d'ailleurs un nouvel article a vu le jour. A l'instar de la grammaire française il n'y avait que deux articles (le ou la, un ou une) pour faire la différenciation entre le féminin et le masculin. Désormais en Suède il existe un nouvel article neutre afin de ne plus attribuer l'article “le” ou l'article “la” au mot enfant. C'est comme si on rajouterait aux articles le et la l'article “lo” qui ne serait ni masculin ni féminin mais neutre. Tout ce qui a une connotation féminine ou masculine doit être éradiqué pour préserver les enfants : on évitera d'habiller le garçon en bleu et la fille en rose, mais on permettra au garçon de s'habiller avec une robe, il n'y aura plus de toilettes garçon ou fille mais elles seront mixtes etc. Le but est de supprimer les différences entre le masculin et le féminin, de promouvoir toutes les formes de sexualités comme normales et naturelles. Ainsi on lira des histoires où “lo” enfant a deux papas, l'un est habillé en rose et l'autre porte une robe ...

Si ce sujet est pour vous nouveau, cela peut vous sembler surréaliste et absurde, de l'ordre de la mauvaise plaisanterie. Malheureusement c'est très sérieux et de nombreux pays en Europe ont déjà adopté des lois à ce sujet. En Allemagne par exemple plusieurs parents ont passé plusieurs semaines en prison pour avoir refusé d'envoyer leur enfants à l'école durant les cours d'éducation sexuelle sur l'identité de genre, en Espagne de nombreuses familles ont été condamnés à des amendes pour les mêmes raisons, un magistrat pour avoir fait la demande d'une expertise pour l'attribution d'une adoption d'un enfant à un couple homosexuel n'a plus le droit d'exercer son métier pour 10 ans, en Angleterre plusieurs associations impliquées dans l'adoption d'enfants n'ont plus le droit d'exercer dans ce domaine à cause de leur position dite discriminatoire à l'encontre des homosexuelles, en France les maires qui refusent de marier des couples homosexuelles risquent jusqu'à 75000 Euros d'amendes etc.

## La Suisse en plein dans le processus

En 2006, à la demande de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP), un travail de plusieurs années a été réalisé par le Centre de compétences pour l'éducation sexuelle à l'école, Haute École Pédagogique de Suisse centrale PHZ. Un dossier sur l'éducation sexuelle à l'école<sup>1</sup> a été depuis concocté et devrait servir de base dans les toutes prochaines années dans nos écoles, même les écoles enfantines. L'idéologie du genre, qui rejette catégoriquement la création de l'humain en tant qu'être masculin ou féminin autrement dit en tant qu'être créé femme ou homme, sera régulièrement enseignée dès l'âge de 4 ans.

Des projets pilotes ont vu le jour en Suisse Alémanique et en particulier à Bâle : Dans une école infantine un cours sur la sexualité a été présenté à des enfants de 4 ans à l'aide de peluches : Un vagin et un pénis en érection grandeur nature ! Suite à cela de nombreuses et très vives critiques se sont fait entendre dans de nombreux cantons et ont permis de ralentir le processus de cette réforme sur l'éducation sexuelle à l'école.

## La votation du 22 septembre

Le 22 septembre 2013 aura lieu la votation de la Loi sur l'Épidémie, et bien que le "Gender" n'a rien à y voir, sauf si on le considère comme une épidémie de l'âme, le sujet y est intégrée de manière scandaleuse et détournée. En effet l'article 5 paragraphe c de la Loi sur les épidémies<sup>1</sup> stipule que OFSP élabore, avec le concours des cantons, des programmes nationaux et particulièrement en rapport avec notre sujet, le Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles<sup>1</sup> (PNVI) 2011–2017. En page 97 de ce programme national VIH on y lit :

*Des efforts seront entrepris en collaboration avec les cantons afin d'introduire une éducation sexuelle adaptée aux degrés scolaires. Cette dernière est intégrée d'entente avec ces derniers dans les plans d'études des écoles obligatoires et postobligatoires dans le cadre de la promotion de la santé<sup>94</sup>. Elle transmet des informations, donne les connaissances relatives à la santé sexuelle et prévient la stigmatisation du VIH et des autres IST. **Elle traite l'orientation sexuelle et l'identité de genre sans jugement de valeur, permettant ainsi aux jeunes de trouver plus facilement la leur.***

Cette Loi sur les épidémies et ce Programme National VIH nous renvoient sur ce dossier tant controversé de ce « Document établissant les bases d'une éducation sexuelle à l'école<sup>2</sup> » élaboré par le Centre Pédagogique de Lucerne qui est totalement orienté Gender. En voici quelques extraits :

*La sexualité doit se comprendre comme une énergie vitale universelle, corporellement, intellectuellement, mentalement et socialement active dans toutes les phases de la vie. On considère qu'elle **est subordonnée** aux conditions sociales et psycho-sociales, **qu'elle n'est pas déterminée par les stéréotypes de l'homme ou de la femme** et qu'elle comprend les modes de vie hétérosexuelles, homosexuelles et bisexuelles. page 12*

*Le choix à l'autodétermination sexuelle, .... l'éducation sexuelle à l'école doit permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les capacités, les attitudes et les valeurs dont ils ont besoin, adaptées à leur âge et à leur développement, pour vivre une sexualité librement choisie (entre hétéro, homo, trans et bisexuel) page 15*

*Une coopération régulière a lieu par exemple dans le cadre de thèmes **sur les orientations ou les identités sexuelles**. Certains projets scolaires présentent au plus près de la réalité vécue le thème «amour et homosexualité» en faisant intervenir des lesbiennes, des homosexuels et leurs parents dans le cadre d'une discussion avec les élèves.*  
Page 28

En page 35 et suivantes, les enseignants et les différents intervenants sur l'éducation sexuelle à l'école sont invités à acquérir les connaissances suivantes sur le comportement psychosexuel de l'enfant :

*Dès 4 ans : Découverte des organes sexuels comme source de plaisirs nouveaux. Plaisir de s'exhiber et jeux génitaux.*

*Dès 5 ans : Faire l'expérience des premières amitiés sincères et relations amoureuses avec des êtres du même sexe ou de l'autre sexe*

## **L'Éducation sexuelle dès 2 ans !**

*Ce qui veut dire, par exemple que l'éducation sexuelle sera enseignée au jardin d'enfant ou au niveau élémentaire et dans les deux premières années du primaire comme une partie de l'éducation sociale. page 42*

### **En résumé :**

Ce projet vise à **déconstruire** l'identité sexuelle héritée à la naissance et à faire croire à nos enfants que leur identité sexuelle est un choix possible entre plusieurs formes (hétéro, lesbienne, gay, bi, trans...) qu'ils seront amenés à faire de manière libre en temps voulu. Le Gouvernement Fédéral juge nécessaire de soumettre nos enfants dès l'âge de 2 ans à des cours d'éducation sexuelle, et au vu du contenu du "Document établissant les bases d'une éducation sexuelle à l'école"<sup>1</sup> il est évident qu'il en résultera des traumatismes graves ayant des conséquences dramatiques pour notre société.

Il devient claire que nous avons à faire à une offensive générale du diable contre la prochaine génération et il nous est impératif de réagir en tant que parent et chrétien si nous voulons éviter le pire.

**Le 22 septembre est un rdv à ne pas manquer, il nous faut nous mobiliser pour rejeter ce projet de loi ; le manque d'information et l'inaction auront des répercussions désastreuses pour l'avenir.**

En dehors de ce sujet, la loi sur l'épidémie veut rendre obligatoire la vaccination dès que l'OMS<sup>3</sup> le jugera nécessaire ouvrant grandes les portes à toutes sortes de dérives dont seuls les lobbies pharmaceutiques en tireront profit et cela au risque de contaminer des populations entières par des vaccins qui n'ont pas fait leur preuve quant à leur efficacité et qui n'ont pas été suffisamment soumis à des tests prouvant leur non dangerosité.

Christophe Reifsteck

<sup>1</sup> Je vous transmets volontiers les différents dossiers : christophe.reifsteck@sam-ame.org

<sup>2</sup> LGTB : Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres

<sup>3</sup> Organisation Mondiale de la santé